

Charte eleven pour un développement durable

En tant qu'entreprise innovante, eleven souhaite être une entreprise responsable et s'engage à contribuer à un développement économique durable et aux intérêts de la Société, en assumant la responsabilité des impacts de ses activités.

Dans cette optique, eleven a fait le choix de mettre en œuvre une charte de développement durable axée autour de 4 grands domaines d'actions :

- Diversité, développement et bien-être de nos collaborateurs
- Pratiques responsables avec nos parties prenantes clés
- Impact environnemental
- Engagement sociétal

1. Diversité, développement et bien-être de nos collaborateurs

1.1. Bien-être des salariés

Nous nous engageons à créer un environnement de travail favorisant le bien-être des salariés

- Afin de promouvoir le bien-être au travail, nous appliquons certains principes simples dans nos relations :
 - Nos collaborateurs disposent d'une grande autonomie dans leurs missions et dans l'organisation de leur temps pour l'exécution.
 - De nombreux événements rythment et regroupent les salariés en dehors des réunions de travail.
 - À tout moment nos collaborateurs peuvent s'adresser au niveau hiérarchique (N+2).
- Respect de l'équilibre vie privée - vie professionnelle :
 - Nous souhaitons que nos collaborateurs s'épanouissent dans leur vie privée. Cet équilibre est important dans notre modèle de conseil où nos collaborateurs sont en contact avec nos clients.
 - Nous avons notamment, dans ce cadre, mis en place un système d'incitation financière à la pratique d'activités sportives et culturelles régulières en dehors des heures de travail.
- Localisation : nos bureaux sont localisés dans Paris, afin de faciliter et raccourcir les déplacements de nos collaborateurs, et d'offrir aux alentours un cadre de vie agréable.
- Equipement de bureau : nos locaux disposent de grandes pièces en lumière du jour, avec éclairages d'appoints, les chaises sont à réglages synchrones.
- Lieux de vie : nos locaux disposent d'une cuisine (café, thé, micro-ondes), d'un espace détente séparé, d'une bibliothèque avec canapé et une salle de créativité et d'expérimentation.
- Téléphonie mobile : eleven contribue à l'équipement et au forfait télécoms de ses collaborateurs.
- Outils de communication : messageries instantanée écrite et vidéo permettent à nos collaborateurs d'échanger sans formalisme entre eux.

1.2. Formation et développement des employés

Nous nous engageons à développer le **parcours professionnel** de nos employés

- La réussite professionnelle de nos collaborateurs est partie intégrante de la réussite de notre entreprise.
- Nous sommes très attentifs à leur parcours professionnel, et nous prenons le temps de deux évaluations semestrielles pour définir avec eux leur évolution.
- Plus spécifiquement concernant l'évaluation de la performance :
 - L'évaluation de la performance intègre le facteur humain. La qualité du management est un des critères d'évaluation de la performance de nos managers et dirigeants, qui permettent d'attribuer la rémunération variable.
 - La performance collective est valorisée dans la rémunération variable de chacun.
 - Les critères de calculs de prime sont qualitatifs à 80%.
- Par ailleurs, nous avons mis en place un « passeport formation » visant à développer l'ensemble des collaborateurs sur les compétences requises dans les domaines du conseil et du digital. Ce parcours intègre :
 - Une demi-journée banalisée chaque mois, couvrant les sujets permettant aux consultants de se développer : finance, organisation, innovation, grandes ruptures... Ces sessions intègrent les formations dites « hard skills », « soft skills » et « digital ».
 - Des sessions hebdomadaires, baptisées 11:11, qui délivrent des formations rapides autour de sujets d'actualités, d'astuces et de retours d'expérience
 - Des sessions de formation sont menées avec le support de coachs externes sur des sujets précis, tels que « la prise de parole en public » ou la gestion des « socio-styles en entreprise ».
 - Enfin, nos managers suivent une formation au management d'équipe.
 - Ce programme de formation sur 2 ans permet au consultant de se former et se professionnaliser dans les métiers du Conseil.

1.3. Diversité

Nous nous engageons à promouvoir la **diversité** et à lutter contre la discrimination

- Sensible aux sujets de diversité, eleven a tenu à devenir signataire de la Charte de la Diversité.
- Lutte contre les discriminations : nous nous engageons à respecter les articles 225-1 à 225-4 du code pénal concernant la discrimination.
- Diversité Femmes-Hommes :
 - Conformément aux articles L321-2 à L3221-7, nous nous engageons à assurer pour un même travail l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes.
 - Nous nous engageons dans nos recrutements à équilibrer le ratio hommes femmes dans notre entreprise. Par l'autonomie que nous donnons à nos employés dans la gestion de leurs horaires de travail, nous donnons aux hommes et femmes ayant des enfants la possibilité de concilier leur vie professionnelle avec leurs contraintes familiales.
- Promotion de la diversité :
 - Nous nous engageons également à promouvoir la diversité en recrutant, depuis la création d'eleven, des profils de nationalités différentes (française, espagnole, libanaise, chinoise, péruvienne, tunisienne, marocaine, brésilienne, américaine...).
 - Eleven s'engage par ailleurs à promouvoir la diversité dans le recrutement de compétences complémentaires (expertises techniques, expertises mathématiques & data, expertises business). En particulier, eleven participe à l'insertion dans le

secteur privé de jeunes docteurs qui sont embauchés, en CDI, en tant que consultant (rythme annuel actuel : 1 à 2 jeunes docteurs par an).

- Nous nous engageons à recruter des collaborateurs en situation de handicap. En effet, Eleven compte dans son effectif, depuis plus de six ans, deux personnes handicapées (manager et responsable ressources humaines chez eleven) et continuera à se conformer à ses obligations en privilégiant l'emploi protégé au paiement de la cotisation à l'Agefiph.
- Enfin, la politique de recrutement de la société eleven bien qu'orientée sur l'embauche en CDI de jeunes diplômés (0 à 2 ans d'expérience) de façon à absorber notre croissance d'activité, est également ouverte à l'intégration de seniors.

1.4. Contribution des employés au projet eleven

Nous nous engageons à promouvoir la participation de nos employés dans la vie de notre entreprise

- Nous organisons régulièrement des événements pour fédérer nos équipes. Nous participons à la course « La Parisienne », l'évènement « The Mud Day » et nous organisons des séminaires d'équipe.
- Nous échangeons régulièrement sur l'activité de l'entreprise avec nos collaborateurs.

Nous respectons les principes fondamentaux du droit du travail

- Liberté syndicale
- Abolition du travail forcé
- Egalité
- Elimination du travail des enfants

2. Pratiques responsables avec nos parties prenantes clés

A. Responsable dans le choix et les relations avec nos clients

2.1. Responsabilité

Nous sommes responsables dans la conduite de nos projets

- Nous nous engageons à conserver secrètes et à ne pas communiquer les informations confidentielles que nous transmettent nos clients, et ce pendant la durée convenue avec eux.
- Nous exprimons notre devoir d'alerte à chaque fois que nous décelons des faits qui pourraient mettre en risque l'activité de nos clients.
- Nous nous engageons à exécuter le travail qui nous est confié conformément aux règles de l'art.
- Nous sommes assurés en Responsabilité Civile, notamment en Responsabilité Civile Professionnelle, auprès d'une compagnie notoirement solvable pour tous les dommages corporels, matériels et immatériels causés à nos clients.
- Nous respectons la propriété intellectuelle de nos clients.
- Nous nous engageons à utiliser les moyens appartenant à nos clients d'une manière responsable et professionnelle et exclusivement à des fins autorisées.
- Un plan de continuation d'activité spécifique à notre activité de conseil a été défini, permettant à nos collaborateurs de continuer à travailler, notamment en cas de pandémie.
- Nous protégeons les données personnelles qui nous seraient confiées, en accord avec les directives Européennes de protections de données personnelles (95/46/EC) et de protections

des communications électroniques (2002/58/EC), et leurs déclinaisons dans les lois nationales.

2.2. Protection des données

Nous protégeons les données de nos clients

- Les disques durs de nos ordinateurs sont cryptés.
- Les accès aux dossiers partagés sont protégés par des droits d'utilisateurs restreints.
- Les mots de passe sont régulièrement changés.
- Les documents papier confidentiels sont broyés.
- Nos serveurs sont protégés, avec une sécurité adaptée (anti-intrusion, anti-incendie, alimentation stabilisée, régulation thermique et hygrométrie).
- Des sauvegardes et gestion des versions permettent de récupérer les données en cas de perte de celles-ci.

2.3. Obligations fiscales et sociales

Nous remplissons nos obligations fiscales et sociales

- Nous respectons les articles L324-10 et R-324-2 et R-324-4 et suivants du code du travail relatifs au travail dissimulé. Nous nous engageons à ce que nos salariés qui exécutent les prestations soient employés régulièrement au regard des articles L.143-3 et L620-3 du code du travail.

B. Responsable dans le choix et les relations avec nos fournisseurs

Pour chacun de nos fournisseurs, nous nous engageons à avoir une **relation responsable** :

- Nous sélectionnons des fournisseurs qui se conforment à notre politique de responsabilité d'entreprise, que nous leur avons remise.
- Nous leur demandons de s'engager à respecter la réglementation en vigueur concernant le code du travail et le travail dissimulé.

3. Impact environnemental

Le respect de l'environnement se traduit par des actions simples, adaptées à la taille de notre entreprise permettant de limiter l'impact de nos activités.

Nous nous engageons à maîtriser la **consommation de matières premières, réduire nos déchets et nos émissions CO2** selon les actions suivantes :

3.1. Maîtrise de la consommation de matières premières

- Diminution de l'impact lié au papier (Emploi de papier PEFC écolabel, impressions par défaut en recto verso, recyclage des pages en brouillon le cas échéant, tri sélectif, signature mail incluant une invitation à ne pas imprimer les emails)
- Réduction de la consommation d'énergie (Éclairage basse consommation, lave-vaisselle basse consommation, ordinateurs à écran LCD consommant 3 fois moins que les écrans standards, prises multiples à interrupteur, permettant de couper les chargeurs lorsqu'ils ne sont pas utilisés)

3.2. Réduction des déchets

- Diminution des déchets
(Pas de gobelet en plastique, pas de vaisselle jetable, recyclage des cartouches d'encre, recyclage des capsules de café, utilisation d'écrans plats)

3.3. Réduction de notre empreinte carbone

- Diminution de notre empreinte carbone
(Locaux situés proche du barycentre des lieux de vie de nos collaborateurs et très bien desservis par les transports en commun, paiement de la moitié du Pass Navigo ou des abonnements Vélib, promotion de transports propres via une politique de remboursement, remboursement des trajets en vélo, incitation des collaborateurs à recourir à Marcel plutôt que d'autres taxis, utilisation d'outils collaboratifs afin de limiter les trajets inutiles)

4. Engagement sociétal

Nous nous engageons à jouer un rôle positif au sein de la Société

- Nous nous engageons à agir en facteur de l'**économie sociale et solidaire** via le soutien d'associations :
 - Dons à Médecin Sans Frontière
 - Soutien de l'association Asa Madagascar via l'implication soutenue de consultants, dont l'objet est de convertir des malgaches travaillant dans des bidonvilles de Tananarive en agriculteurs
 - Soutien de la Fondation Goéland dont l'ambition est d'accompagner les jeunes lycéens et étudiants issus des milieux défavorisés
 - Soutien de l'association Sea Cleaners, visant à financer le nettoyage et recyclage des plastiques des océans
 - Utilisation du Café vrac issu de l'économie solidaire (Café Joyeux)
- Nous rejetons la corruption et la fraude sous toutes les formes, publique et privée, active et passive.
- Nous nous engageons à ne pas recourir à la corruption en vue d'obtenir ou de conserver un marché ou un avantage indu dans le commerce, conformément aux termes des conventions internationales sur la lutte contre la corruption.

Eleven souhaite également faire connaître, partager et appliquer par nos collaborateurs les principes de comportement fondés sur les valeurs eleven d'honnêteté intellectuelle, d'enthousiasme, de rigueur, d'implication personnelle et d'excellence. Pour cela les principes à mettre en œuvre sont rappelés dans un code de conduite eleven.